ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer

Question écrite n° 95551

Texte de la question

Mme Valérie Boyer attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le cancer du pancréas. La santé publique est une préoccupation majeure de la société française. Dans cette lutte contre la maladie, l'ennemi numéro un est le cancer. En France, 20 % de la population est confrontée à ce fléau qui est la première cause de mortalité après 65 ans. On dénombre plus de 300 000 nouveaux cas par an, et ce chiffre est depuis plus de 10 ans en augmentation. Le cancer du pancréas est l'un des plus redoutés pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est diagnostiqué très tard, le plus souvent quand il se développe hors de l'organe. Par conséquent, les diagnostics médicaux sont tardifs et les interventions chirurgicales sont de ce fait plutôt rares. De plus, dans le cas d'opérations, les complications postopératoires sont très importantes. Cette forme de cancer est une des plus violentes. Le pancréas est le troisième organe le plus touché du corps humain, et ce cancer concerne deux fois plus d'hommes que de femmes le plus souvent après 50 ans. Le taux de survie de ce cancer est alarmant car seulement 10 % des patients survivent au-delà de 5 ans s'il est diagnostiqué tardivement. Même si le plan cancer 3 a pour initiative la recherche et la prévention il ne répond pas encore à cette forme de maladie. Pourtant, des associations luttent au quotidien contre le cancer du pancréas. Tel est le cas de l'Association française pour la recherche sur le cancer du pancréas (AFRCP). Cette association a pour objectif de renforcer la visibilité de la recherche sur ce type bien précis de cancer en France et à l'international. Leur travail reste cependant ardu car les moyens manquent cruellement dans cette filière. Ce manque est incontestablement renforcé de par l'absence de visibilité de ce cancer qui dans un avenir proche sera la deuxième cause de mortalité liée à un cancer. C'est pourquoi elle lui demande s'il existe des aides spécifiques afin que des associations puissent mener à bien leurs objectifs d'information, de recherche, d'aide et de soutien aux personnes concernées.

Données clés

Auteur : Mme Valérie Boyer
Circonscription : Bouches-du-Rhône (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 95551
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 mai 2016, page 3584
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)